

Fiche de poste CHAUFFEUR (H/F)

Ce profil de poste peut évoluer en fonction des tâches et missions dévolues et confiées au service.

Cadre d'emplois correspondant : Adjoint Technique Territorial (catégorie C, filière Technique)

Type de temps : complet

Prise de poste : Dès que possible

Vous serez chargé(e) du bon acheminement des repas et des marchandises sur l'ensemble des offices de l'arrondissement dans le respect du Code de la route et des règles HACCP.

Placé(e) sous l'autorité du Chef d'équipe, l'agent assure le bon acheminement des repas en termes de quantité et selon un planning donné. Les agents de logistique pourront être amenés dans un souci de continuité de service public à être polyvalent entre les différentes zones de l'Unité Centrale de Production.

MISSIONS SPECIFIQUES :

Chauffeur/livreur :

- Réaliser le chargement rationnel du véhicule en fonction de la tournée ;
- Réaliser les livraisons dans le respect du code de la route, du plan de tournée, des délais, des règles de sécurité liées notamment au plan Vigipirate ;
- Récupérer quotidiennement les matériels des livraisons précédentes ;
- Veiller au retour des matériels de livraison sur l'UCP et à leur entretien au quotidien ;
- Veiller à rester joignable pendant toute la durée des livraisons (rappel : pas d'utilisation du téléphone au volant) ;
- Signaler les dysfonctionnements au Responsable Logistique ;
- Livraison linge propre et reprise linge sale 1 fois par semaine ;
- Contrôles réguliers du fonctionnement et de l'état général du véhicule ;
- Tenir à jour les carnets de bord des véhicules ;
- Réaliser les opérations de nettoyage et désinfection des véhicules, matériels et des zones selon les plans et les procédures de nettoyage (véhicules, quais, vestiaires...).
- Réaliser les livraisons des produits d'entretiens

Cette fiche de poste n'est ni définitive, ni exhaustive, ni contractuelle. Elle est donc susceptible d'évoluer en fonction des nécessités de service et/ou en raison de l'évolution du projet de la caisse des écoles.

La fiche de poste est un outil de gestion des ressources humaines, d'organisation et de management. L'employeur peut la modifier ou compléter unilatéralement par d'autres activités correspondant aux compétences, aptitudes et champ professionnel du salarié.

En conséquence le salarié ne peut s'opposer à l'exécution d'une activité demandée au motif qu'elle ne figure pas sur sa fiche de poste, au risque d'être sanctionné pour faute.

Date : ... / ... / ...

Signature du salarié, qui certifie

Signature du responsable
hiérarchique

Avoir pris connaissance du document